

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

SOMMAIRE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

MARSANNE - 02 MARS 2021

MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION - 02 MARS 2021

Les écoliers ont découvert le fonctionnement du compost



◀ Une agricultrice affiliée au Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) est venue à l'école Jeanne-d'Arc pour faire découvrir aux enfants le fonctionnement du compost.

Jeudi 25 février, l'école Jeanne-d'Arc organisait auprès des élèves une information sur les déchets et le compost. C'est Marion, agricultrice et herboriste installée à Bonlieu, qui était venue pour expliquer le sujet aux enfants.

Elle dépend du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), qui travaille de manière collective à la transition écologique depuis 60 ans et propose des interventions dans différentes structures dont les écoles.

Marion suit deux écoles dans l'année ainsi que d'autres établissements scolaires situés autour de Montélimar. Elle était venue à l'école Jeanne-d'Arc pour plus précisément initier les enfants au compost.

Le jeudi matin, les CM1 et CM2 ont donc fabriqué un compost sur le bord du pré, sous la cour de l'école, qui servira plus tard à l'école (cantine).

L'après-midi, des élèves de CE2 et CM1 ont écouté les explications prodiguées par Marion sur le fonctionnement du compost. Elle leur faisait toucher les matières (sable, terre, compost humide, etc.) et découvrir les petites bestioles qui s'activent pour transformer le compost. Les enfants étaient investis, très attentifs et intéressés, certains connaissant déjà un peu ce fonctionnement et d'autres pas du tout.

Le lendemain, Marion est revenue pour un jardin pédagogique destiné aux CP et CE1.

Elle reviendra pour des ateliers sur les plantes aromatiques et les tisanes, en prévision de la fête des Mères. Un beau lien entre l'éducation populaire et l'Éducation nationale.

Rappelons que les inscriptions sont ouvertes pour l'école Jeanne-d'Arc. Elle accueille les enfants de la toute petite section (nés en 2019) jusqu'au CM2. Pour cela, il faut prendre contact avec Maryline Wagner, directrice, pour tout renseignement et inscription au 04 75 90 32 75.

Nos poubelles vont bientôt être passées au crible

F.Va.



Le maire de Saint-Marcel-lès-Sauzet et vice-président de l'Agglo, Yves Lévêque, devant le composteur partagé implanté dans sa commune en octobre dernier. Photo Le DL /F.Va.

D'ici le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, déchets verts...) jetés dans nos poubelles devront être valorisés. Montélimar Agglo s'apprête à lancer une étude pour dresser un état des lieux, et doit aussi mettre en place des composteurs partagés.

Nos poubelles vont bientôt être passées au crible. Montélimar Agglo va prochainement réaliser une étude pour analyser le contenu de nos ordures ménagères. « Nous allons lancer très prochainement l'appel d'offres pour désigner un bureau d'études. Cela va permettre une caractérisation de nos ordures ménagères, autrement dit d'établir leur composition et d'évaluer la part des biodéchets. Il s'agira ensuite d'établir un plan d'action, et réfléchir à l'intérêt de mettre en place une collecte des biodéchets », précise le vice-président en charge de la collecte des ordures ménagères, Yves Lévêque.

L'ensemble des ordures ménagères part en effet à l'enfouissement alors que l'on estime qu'en gros, un tiers sont des biodéchets et que la majorité d'entre eux peuvent être valorisés. « Nous avons une moyenne nationale. L'idée est d'affiner cela sur le territoire de notre agglomération », ajoute l'élu.

On le sait, l'enfouissement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher. Et surtout, les collectivités ne vont plus être autorisées à enfouir les biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024. Alors que la France avait d'abord fixé cette échéance à 2025, une directive européenne a finalement avancé l'objectif de généralisation du tri à la source des déchets organiques, pour tous les pays membres au 31 décembre 2023.

Montélimar Agglo n'est pas forcément très en avance, comparé à d'autres collectivités comme celle de Dieulefit-Bourdeaux. « Cela n'avait pas fait partie des priorités. Mais nous ne sommes pas les plus en retard non plus », réagit-il. L'étude aura un coût « entre 35 000 et 50 000 euros » (subventionnés à 70 % par l'Ademe), dont ils espèrent avoir les résultats début 2022. Les biodéchets peuvent être ensuite soit compostés, soit valorisés par la méthanisation (transformation en gaz).

Un travail est déjà mené sur le compostage. Outre la vente de composteurs individuels qui doit monter en puissance, un premier groupe de travail autour des composteurs partagés doit se réunir lundi 8 mars à Saint-Marcel-lès-Sauzet. L'objectif étant bien sûr de réduire la production d'ordures ménagères en incitant les personnes à gérer leurs déchets fermentescibles.

• **Vers une dizaine de composteurs partagés dans l'Agglo ?**

« Une vingtaine de communes de l'Agglo ont désigné des référents, sachant que ce n'est pas forcément des élus, mais des habitants volontaires et qui veulent s'investir », poursuit l'élu. L'association valentinoise Compost & territoire viendra proposer un retour d'expérience de ce qui a été mis en place sur d'autres collectivités. « Le Sypp (Syndicat des Portes de Provence) doit nous mettre deux composteurs partagés à disposition à titre de test et financer la formation de 16 personnes, soit d'agent composteur sur deux demi-journées, soit de référent composteur sur 5 ou 6 demi-journées », précise aussi Yves Lévêque. Une dizaine de composteurs partagés seront commandés. Le groupe de travail devra décider de leur implantation.

Composteur partagé : l'exemple de Saint-Marcel-lès-Sauzet

C'est suite au défi Famille zéro déchets de 2019, initié par la directrice du groupe scolaire, que la commune de Saint-Marcel-lès-Sauzet a pris de l'avance sur le compostage. Un composteur partagé, composé de trois bacs (un pour le broyat, un pour les déchets à composter, et le dernier qui est le bac de maturation), a été installé en octobre dernier, derrière la mairie. Il est géré par les deux maîtres composteurs saint-marcellous Sébastien Logier et Lionel Huc.

Pour rappel, il faut huit à neuf mois pour obtenir un compost qui pourra être utilisé, par exemple, dans les plantations de la commune ou redistribué. Ce composteur partagé qui avait été réalisé par un Esat près de Dieulefit, a coûté 800 €. « C'est en voyant l'engouement qu'avait suscité le défi familles que l'on avait décidé d'installer ce composteur. Mais la crise sanitaire a retardé pas mal ce projet », rappelle aussi le maire, Yves Lévêque.

Repères

- **Déjà trois composteurs collectifs dans l'Agglo**

Avec celui de Saint-Marcel-lès-Sauzet, il existe trois composteurs partagés pour l'heure sur le territoire de l'Agglo. La Ville de Montélimar en a récemment financé un, en centre-ville, sur le parking de la rue Corneroche à l'initiative d'une association de riverains. Enfin, Puy-Saint-Martin, qui vient de rejoindre l'Agglo, en avait déjà un, installé notamment par la Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD). Une communauté de communes qui en a mis en place déjà depuis plusieurs années, tout comme sa voisine de Dieulefit-Bourdeaux qui en compte 35 sur son territoire !